

2017

CHIFFRES-CLÉS DE L'ARTISANAT

 CHAMBRE
DES MÉTIERS
Luxembourg



L'ARTISANAT : UN SECTEUR DIVERSIFIÉ

L'Artisanat intervient dans tous les domaines de la vie économique et sociale :

- ACTEUR PRINCIPAL DE LA CONSTRUCTION
- PRODUCTEUR DE BIENS DE CONSOMMATION
- SOUS-TRAITANT DE L'INDUSTRIE
- MONTAGE, MAINTENANCE ET RÉPARATION DE PRODUITS DE TOUTES SORTES
- PROTAGONISTE IMPORTANT DANS LE DOMAINE CULTUREL
- PRESTATAIRE DE SERVICES

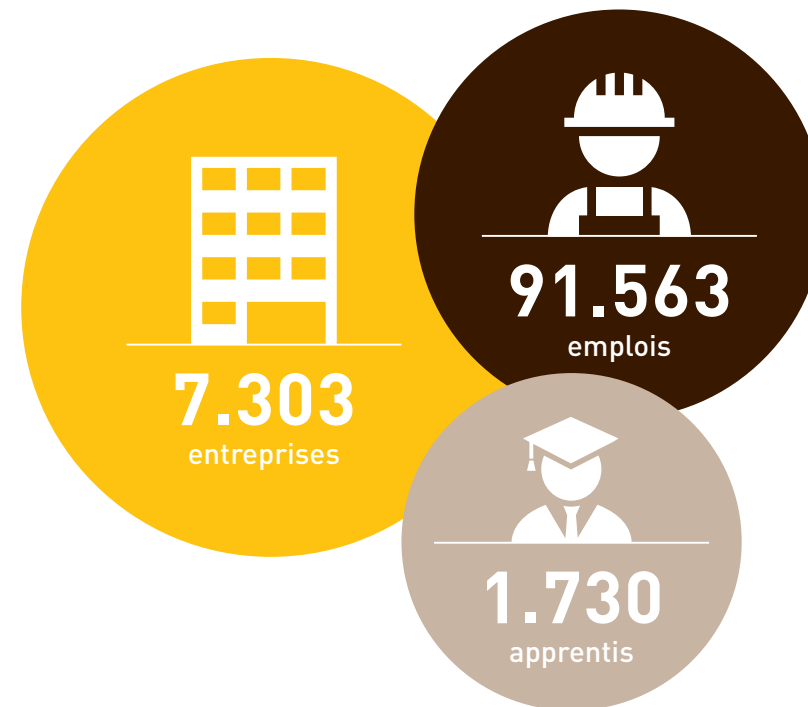
L'Artisanat est :

- LE PREMIER EMPLOYEUR DU LUXEMBOURG
- LA PREMIÈRE ENTREPRISE FORMATRICE

Remarque : le plus grand soin a été apporté à la rédaction de cette brochure. Toutefois, la Chambre des Métiers décline toute responsabilité concernant les erreurs éventuelles.

© Chambre des Métiers, avril 2018
Il est interdit, sauf accord écrit préalable de la Chambre des Métiers, de reproduire ou de traduire partiellement ou totalement le présent ouvrage.

L'ARTISANAT REPRÉSENTE



PAR RAPPORT À L'ÉCONOMIE DANS SON ENSEMBLE L'ARTISANAT REPRÉSENTE



* Estimation

LES ACTIVITÉS ARTISANALES



ALIMENTATION

Liste A

- Boulanger-pâtissier
- Boucher
- Traiteur

Liste B

- Fabricant de glaces, de gaufres et de crêpes
- Meunier
- Chevillard-abatteur de bestiaux
- Fabricant de salaisons et de tripes



MODE, SANTÉ & HYGIÈNE

Liste A

- Opticien-optométriste
- Audio-prothésiste
- Prothésiste-dentaire
- Orthopédiste-cordonnier-bandagiste
- Podologue
- Coiffeur
- Esthéticien

Liste B

- Styliste
- Retoucheur de vêtements
- Nettoyeur à sec-blanchisseur
- Cordonnier-réparateur
- Pédicure
- Manucure-maquilleur
- Horloger
- Bijoutier-orfèvre
- Mécanicien de matériel médico-chirurgical

LES ACTIVITÉS ARTISANALES



MÉCANIQUE

LISTE A

- Mécanicien en mécanique générale
- Armurier
- Mécanicien de machines et de matériels industriels et de la construction
- Mécatronicien d'autos et de motos
- Constructeur-réparateur de carrosseries
- Bobineur
- Mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles
- Exploitant d'auto-école
- Expert en automobiles

LISTE B

- Affûteur d'outils
- Forgeron
- Constructeur-réparateur de bateaux
- Réparateur de machines domestiques, de jeux et d'automates
- Maréchal-ferrant
- Galvaniseur
- Entrepreneur de traitement de surfaces métalliques
- Loueur de taxis et de voitures de location
- Loueur d'ambulances
- Exploitant d'une station de services pour véhicules
- Vulcanisateur
- Débosseleur-peintre de véhicules
- Chaudronnier-constructeur de réservoirs et de pièces en tôle

LES ACTIVITÉS ARTISANALES



CONSTRUCTION

LISTE A

- Entrepreneur de construction et de génie civil
- Entrepreneur d'isolations thermiques, acoustiques et d'étanchéité
- Installateur chauffage-sanitaire-frigoriste
- Electricien
- Menuisier-ébéniste
- Entrepreneur de constructions métalliques
- Installateur d'ascenseurs, de monte-charges, d'escaliers mécaniques et de matériel de manutention
- Charpentier-couvreur-ferblantier
- Carreleur-marbrier-tailleur de pierres
- Peintre-plafonneur-façadier

LISTE B

- Entrepreneur de terrassement, d'excavation, de canalisation, d'asphaltage, de bitumage, poseur de jointements, ferrailleur pour béton armé
- Entrepreneur de forage et d'ancrage
- Entrepreneur paysagiste
- Fumiste
- Confectionneur de chapes
- Installateur d'enseignes lumineuses
- Recycleur d'équipements électriques et électroniques
- Poseur, monteur et restaurateur d'éléments préfabriqués et de parquets
- Entrepreneur de pompes funèbres
- Fabricant-poseur de volets et de jalousies
- Fabricant de panneaux de signalisation et de plaques d'immatriculation
- Constructeur de fours de production
- Installateur de mesures de sécurité en altitude
- Ramoneur-nettoyeur de toitures
- Monteur d'échafaudages
- Poseur-monteur de fenêtres, de portes et de meubles préfabriqués
- Poseur de systèmes de protection solaire

LES ACTIVITÉS ARTISANALES



COMMUNICATION, MULTIMÉDIA & SPECTACLE

LISTE A

- Nettoyeur de bâtiments et de monuments
- Vitrier-miroitier
- Constructeur-poseur de cheminées et de poêles en faïences
- Décorateur d'intérieur

LISTE B

- Exploitant d'un atelier graphique
- Relieur
- Photographe
- Cartonier
- Opérateur de son
- Fabricant-réparateur d'instruments de musique
- Accordeur d'instruments de musique
- Opérateur de lumière et d'éclairage
- Réalisateur de décors de théâtre, de cinéma et de télévision
- Maquettiste

LES ACTIVITÉS ARTISANALES



ACTIVITÉS ARTISANALES DIVERSES

LISTE A

- Instructeur de natation

LISTE B

- Activités artisanales travaillant le bois
 - Peintre laqueur sur bois
 - Encadreur
 - Sculpteur-tourneur sur bois
- Activités artisanales travaillant le métal
 - Graveur
 - Repousseur sur métaux
 - Étameur
 - Fondeur d'art
 - Fabricant d'articles de fausse-bijouterie
 - Ferronnier d'art
 - Activités artisanales d'art diverses travaillant le métal
- Activités artisanales travaillant les minéraux
 - Souffleur de verre
 - Tailleur-graveur sur verre et cristal
 - Potier-céramiste
 - Émailleur
 - Vitrier d'art
 - Sculpteur de pierres
 - Mosaïste
 - Activités artisanales d'art diverses travaillant les minéraux

LES ACTIVITÉS ARTISANALES

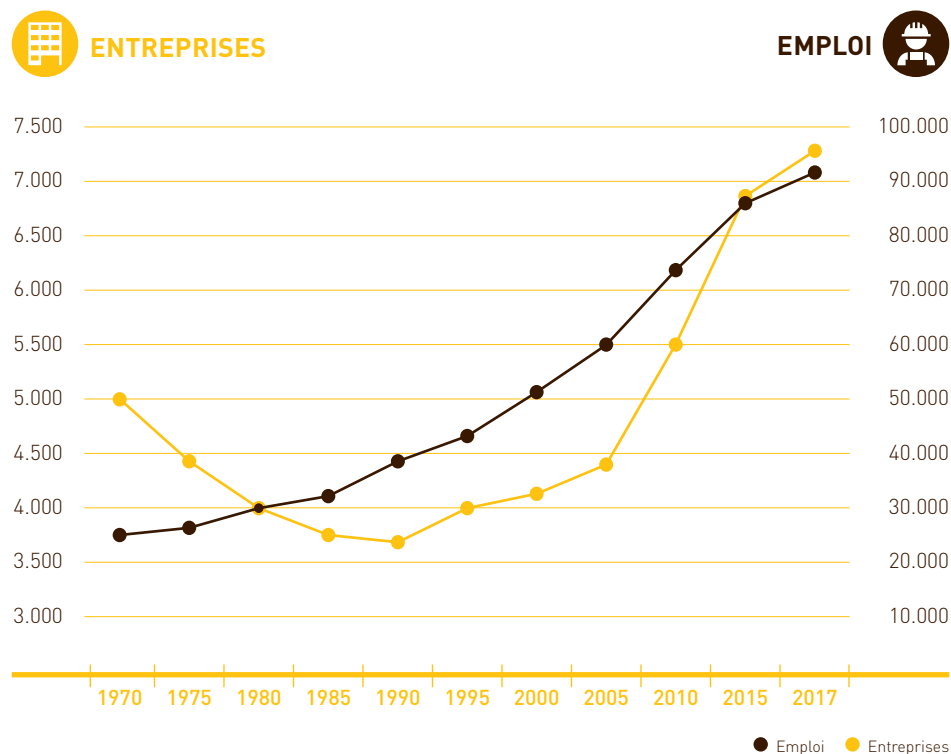
- Activités artisanales travaillant les fibres
 - Tisserand
 - Lissier
 - Brodeur
 - Tricoteur
 - Activités artisanales d'art diverses travaillant les fibres
- Activités artisanales travaillant les matériaux divers
 - Fabricant de jouets et d'objets de souvenirs
 - Constructeur de cierges et bougies
 - Cirier
 - Rempailleur-vannier
 - Fabricant de fleurs artificielles
 - Fabricant d'ornements d'église
 - Relieur d'art
- Fleuriste

ARTISANAT : CRÉATEUR D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

CHIFFRES-CLÉS DE L'ARTISANAT

	1990	2000	2010	2016	2017	2016-17
NOMBRE D'ENTREPRISES	3.724	4.153	5.499	7.034	7.303	+269
SALARIÉS	34.146	46.756	68.261	84.383	84.987	+604
+ NON-SALARIÉS ⁽¹⁾	4.705	4.409	4.727	6.096	6.539	+443
= EMPLOI TOTAL ⁽²⁾	38.851	51.165	72.988	90.479	91.563	+1.084

⁽¹⁾ Non-salariés = indépendants + aidants familiaux ⁽²⁾ Emploi total = salariés + non-salariés



ARTISANAT : CRÉATEUR D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

HAUSSE DU NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

L'évolution du nombre d'entreprises artisanales se décline en deux phases.

Dans la première phase, le nombre d'entreprises recule progressivement pour passer d'environ 5.000 à quelque 3.700 entités entre 1970 et 1990. Or, du fait que l'emploi dans l'Artisanat augmente en parallèle, la taille moyenne des entreprises affiche dès lors une hausse importante.

En revanche, la deuxième phase, qui s'étend du début des années 90 à nos jours, se caractérise par une **augmentation constante du nombre de structures artisanales**. En effet, c'est avant tout l'adaptation régulière du droit d'établissement, combinée à un environnement économique favorable, qui a contribué à ce que le nombre d'entreprises soit en hausse au courant de cette seconde phase. En 2017, l'Artisanat compte 7.303 entreprises.

Par ailleurs, l'emploi connaît, sur presque l'ensemble de la période de référence 1970-2017, une évolution positive. **En dépit des crises économiques, l'Artisanat n'a pas cessé de créer des emplois**, même si la progression a connu un ralentissement pendant les années difficiles. Si l'Artisanat occupe en 1970 quelque 25.000 personnes, il en emploie en 2017 91.563.

Dans ce contexte, il est à noter que l'Artisanat a bénéficié de plusieurs évolutions favorables qui peuvent expliquer cette **création d'emplois notable** : d'une part, l'augmentation progressive de la population qui a mené à un accroissement du nombre de clients potentiels ; d'autre part, une demande croissante émanant d'autres secteurs, comme le secteur financier et l'industrie et, enfin, la hausse ou du moins le maintien à un niveau élevé des investissements publics.

L'Artisanat joue donc un **rôle important dans la lutte contre le chômage**, en ce qu'il crée d'une part, un nombre important d'emplois stables et offre, d'autre part, également des débouchés aux personnes moins qualifiées.

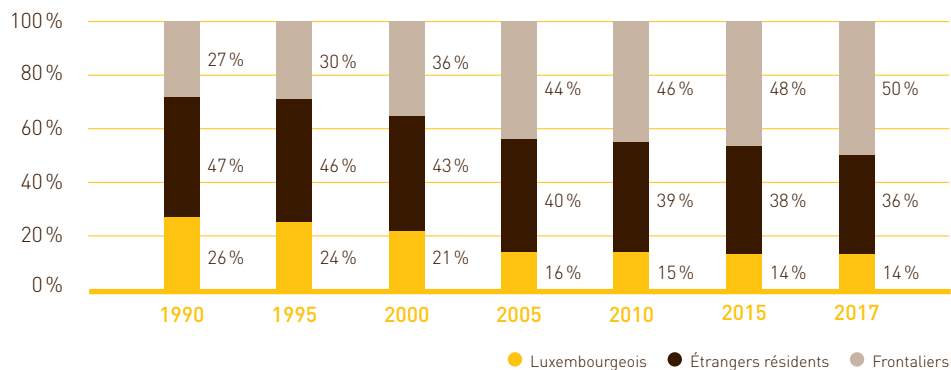
L'ARTISANAT : VECTEUR D'INTÉGRATION



SALARIÉS SELON LA NATIONALITÉ, LE SEXE ET LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS FRONTALIERS

	1990	2000	2010	2016	2017
NOMBRE DE SALARIÉS ⁽¹⁾	34.146	46.756	68.261	84.383	84.987
• RÉSIDENTS LUXEMBOURGEOIS	26 %	21 %	15 %	14 %	14 %
• RÉSIDENTS ÉTRANGERS	47 %	43 %	39 %	37 %	36 %
• FRONTALIERS	27 %	36 %	46 %	49 %	50 %
ORIGINE DES SALARIÉS ÉTRANGERS					
• PORTUGAIS	46 %	39 %	36 %	36 %	35 %
• FRANÇAIS	20 %	29 %	27 %	26 %	26 %
• ALLEMANDS	8 %	10 %	17 %	16 %	16 %
• BELGES ET NÉERLANDAIS	9 %	10 %	11 %	11 %	10 %
• ITALIENS	11 %	5 %	3 %	2 %	2 %
• AUTRES	6 %	7 %	6 %	9 %	11 %
SEXE DES SALARIÉS					
• MASCULIN	78 %	77 %	76 %	73 %	73 %
• FÉMININ	22 %	23 %	24 %	27 %	27 %

⁽¹⁾ Le nombre de frontaliers relatif à l'année 1990 a été estimé.



L'ARTISANAT : VECTEUR D'INTÉGRATION

L'ARTISANAT DÉPEND DE PLUS EN PLUS DE LA MAIN-D'ŒUVRE FRONTALIÈRE

Les statistiques relatives à l'origine des salariés occupés dans l'Artisanat révèlent que la part des frontaliers passe de 27% en 1990 à 50% en 2017. D'ores et déjà, **un salarié sur deux ne réside pas au Luxembourg**, mais en France, en Allemagne ou en Belgique. Au total, cette catégorie de salariés compte quelque 42.500 personnes.

En outre, la part des résidents étrangers diminue de 47% à 36% sur la période 1990-2017 face à l'explosion du nombre de travailleurs frontaliers. En chiffres absolus, ce groupe de salariés représente actuellement plus de 30.000 personnes.

Si la part des Luxembourgeois dans l'ensemble des salariés diminue de 26% à 14% au fil du temps, leur nombre reste cependant stable en chiffres absolus. Quelque 12.000 nationaux gagnent leur vie dans l'Artisanat. Sur le long terme, il est également à noter que le poids des salariés portugais est en retrait au profit de ceux de nationalité française et allemande.

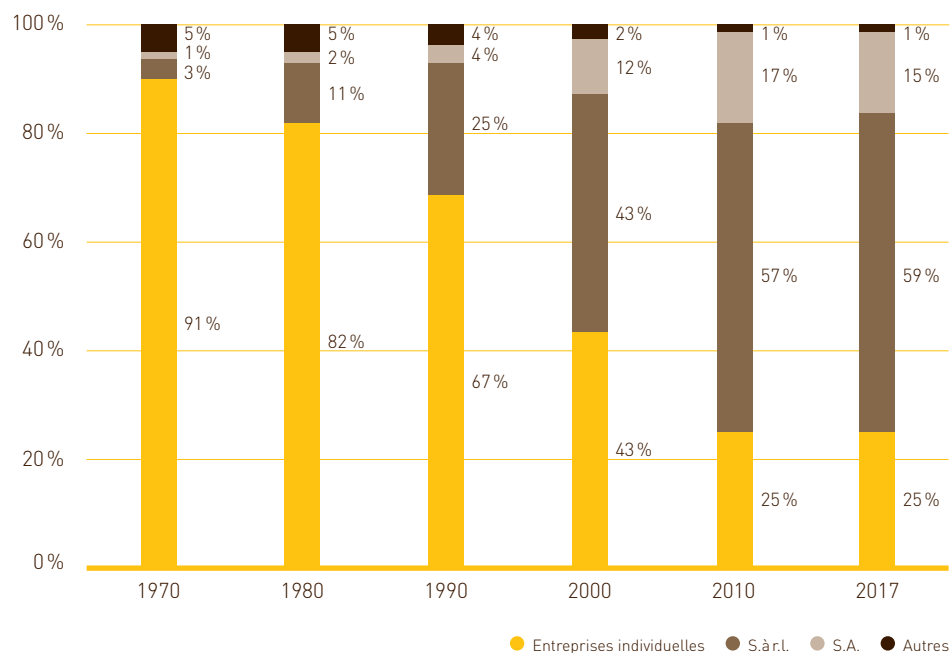
Les chiffres commentés ci-dessus montrent donc clairement que le secteur artisanal souffre d'une **pénurie de main-d'œuvre qualifiée**. Face à la très importante hausse de l'emploi de la dernière décennie, l'écart entre la demande de salariés et l'offre de main-d'œuvre issue du système éducatif luxembourgeois s'est accru : **le nombre d'apprentis et de détenteurs du Brevet de Maîtrise ne suit pas la demande**. Dans ce contexte, il est important de noter que la majorité des salariés de l'Artisanat n'est pas passée par le système éducatif national, soit parce qu'ils sont des travailleurs frontaliers, soit parce qu'ils sont des travailleurs immigrés résidents qui n'ont pas forcément passé leur scolarité au Luxembourg.

STATUT JURIDIQUE : LES S.À R.L. DE PLUS EN PLUS PRISÉES



NOMBRE DE SOCIÉTÉS ET D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

TYPE D'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES				
	1990	2000	2010	2016	2017
TOTAL	3.724	4.153	5.499	7.034	7.303
ENTREPRISES INDIVIDUELLES	2.479	1.803	1.388	1.756	1.829
SOCIÉTÉS	1.245	2.350	4.111	5.278	5.474
• S.À R.L.	76 %	75 %	77 %	79 %	79 %
• S.A.	12 %	22 %	22 %	20 %	20 %
• AUTRES	12 %	3 %	1 %	1 %	1 %



STATUT JURIDIQUE : LES S.À R.L. DE PLUS EN PLUS PRISÉES

LA PART DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES SE STABILISE APRÈS UNE FORTE DIMINUTION

Entre 1970 et 2017, le statut juridique prédominant dans l'Artisanat subit des mutations profondes. Si par le passé, 9 entités sur 10 étaient des entreprises individuelles, actuellement seulement 1 entreprise sur 4 revêt ce statut. Sur les dernières années, **la part des entreprises individuelles a cependant tendance à se stabiliser.**

Parallèlement, on assiste à **l'essor des sociétés de capitaux**, surtout au cours des années 90 et 2000. C'est la forme juridique de la société à responsabilité limitée, «**S.À R.L.**», qui est la plus prisée, alors qu'elle est particulièrement bien adaptée à des entreprises de taille plutôt réduite. **En 2017, 60% du total des entreprises revêt ce statut.** Cependant, la société anonyme, «**S.A.**» connaît également un succès croissant, bien qu'il soit beaucoup moins prononcé que pour les S.À R.L. Ceci tient au fait que la S.A. requiert une gestion administrative plus poussée, notamment en termes de contrôle financier, ce qui rend cette forme juridique plus onéreuse, particulièrement pour les PME. En 2017, 15% du total des entreprises revêt le statut de S.A.

Quelles raisons poussent les chefs d'entreprises à préférer le statut de société de capitaux par rapport à celui d'entreprise individuelle ?

D'après la Chambre des Métiers, le principal facteur explicatif est à chercher dans la **limitation du risque financier**, qui, dans le cas des S.A. et S.À R.L., est en principe limité à l'apport en capital ou en nature. En effet, lors des dernières décennies, le contexte économique a fondamentalement changé, en ce sens que la globalisation et le processus d'intégration européen ont conduit à une intensification de la concurrence, tant au niveau national que sur le plan international.

Une autre raison expliquant le recours accru aux sociétés de capitaux est **le niveau d'investissement croissant des entreprises artisanales**. Un besoin en capital accru oblige souvent plusieurs associés à joindre leurs ressources financières pour créer ou reprendre une entreprise. On constate que les fonds nécessaires pour exercer certaines activités artisanales ne peuvent plus être mis à disposition par une personne individuelle.

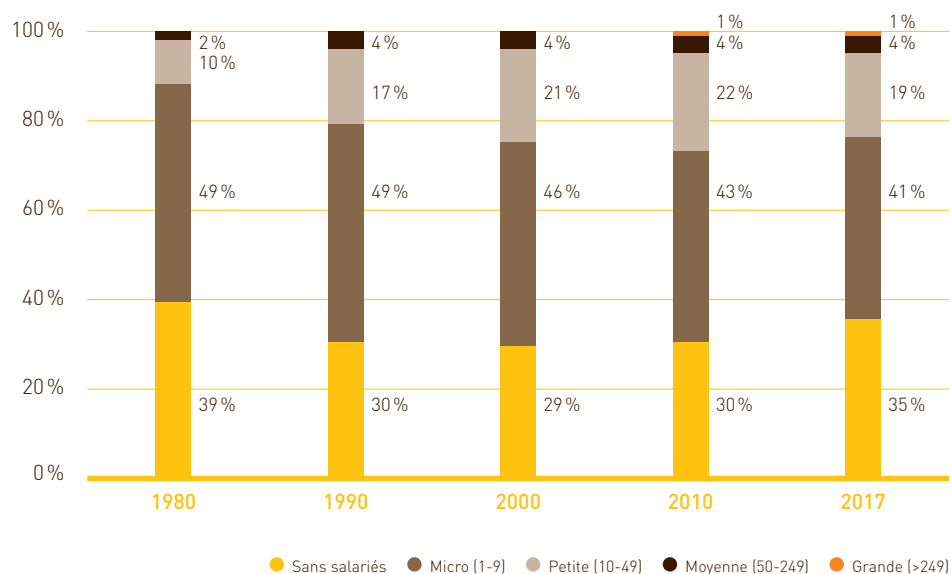
ARTISANAT : STABILISATION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES ARTISANALES



NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE

TAILLE DES ENTREPRISES	NOMBRE D'ENTREPRISES				
	1990	2000	2010	2016	2017
TOTAL	3.724	4.153	5.499	7.034	7.303
MICRO (0-9 SALARIÉS)	2.946	3.116	4.052	5.340	5.587
• SANS SALARIÉS	1.132	1.195	1.664	2.467	2.592
• 1-9 SALARIÉS	1.814	1.921	2.388	2.873	2.995
PETITE (10-49 SALARIÉS)	644	860	1.188	1.373	1.391
MOYENNE (50-249 SALARIÉS) ⁽¹⁾	134	164	231	286	290
GRANDE (PLUS DE 249 SALARIÉS)	-	13	28	35	35
TAILLE MOYENNE	10	12	13	13	13

⁽¹⁾ Pour les années 1980 et 1990, il s'agit de la classe de « plus de 49 salariés »



ARTISANAT : STABILISATION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES ARTISANALES

STABILISATION DE LA TAILLE DES ENTREPRISES ET ESSOR DES ENTREPRISES SANS SALARIÉS

La catégorie des « **micro** » entreprises, employant **entre 0 et 9 salariés** représente **avec 76 % une grande majorité des entreprises artisanales** – une tendance qui reste assez stable ces dernières années. Dans une première phase, la part des entités n'occupant pas de salariés recule de 39 % en 1980 à 29 % en 2000. Sur les dernières années, on constate cependant une importance accrue de ce type de structure, qui voit sa part remonter à 35 % en 2017. Une explication de ce phénomène est notamment la dernière réforme du droit d'établissement, qui permet de **combinaison une occupation salariale avec une activité en tant qu'indépendant dans l'Artisanat**, constellation impossible avant 2011. Imputable au caractère « accessoire » de cette activité artisanale, ces indépendants n'occupent pas de salariés. Parallèlement, la part des entreprises employant entre 1 et 9 collaborateurs se rétrécit de 49 % à 41 % entre 1980 et 2017.

D'un autre côté, **les « petites » entités qui occupent 10 à 49 salariés gagnent en importance** avec une part qui double pratiquement pour passer de 10 % à 19 %. Une **évolution analogue** peut être observée **pour les structures employant plus de 50 collaborateurs** qui voient leur nombre augmenter de 134 entreprises en 1980 (2 % de l'ensemble des entreprises) à 290 en 2017 (4 %).

Si les causes sous-jacentes à ces évolutions ne sont pas évidentes, il existe pourtant un certain nombre de facteurs explicatifs possibles.

Pour le groupe de l'**alimentation**, on constate une **tendance à la concentration** qui peut être liée au fait que les entreprises relevant de ce secteur sont obligées d'augmenter leur volume de production pour atteindre une masse critique qui permette de compenser la détérioration de la rentabilité.

Au niveau de la **construction**, il est à observer que les entreprises couvrent une **palette de plus en plus large d'activités** pour répondre à la demande de la clientèle, désireuse de réduire au strict minimum le nombre d'intervenants nécessaires pour l'exécution de travaux spécifiques.

Ces deux tendances font que les entreprises prises individuellement requièrent une main-d'œuvre plus importante, et ce, d'autant plus que les gains de productivité consistant à substituer le capital au travail sont limités dans l'Artisanat.

Le **nouvel « essor » des entreprises sans salariés** s'explique notamment par une création importante de nouvelles entités dans des **métiers de prestations de services à la personne**, par exemple celui de pédicure ou de manucure-maquilleur. Ces créateurs sont souvent des femmes exerçant cette activité « à temps partiel », ce qui leur permet de mieux concilier leur vie professionnelle avec leur vie familiale.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT ⁽¹⁾



ALIMENTATION

	1990	2000	2010	2016	2017
ENTREPRISES	465	323	263	251	250
EMPLOI	3.993	4.607	5.684	7.583	7.253

Les statistiques de la Chambre des Métiers révèlent que le **nombre d'entreprises de l'alimentation est en régression** entre 1990 et 2017 puisqu'il passe de 465 à 250 unités, alors que **parallèlement l'emploi progresse** de 3.993 à 7.253 personnes. **La taille moyenne des entreprises affiche ainsi une hausse notable** : si en 1990 chaque entreprise occupe en moyenne 9 personnes, elles en emploient 29 en 2017. Pour autant, il est à noter que l'emploi a néanmoins connu une évolution négative entre 2016 et 2017.

Ce processus de concentration a des conséquences profondes, notamment sur l'organisation des entreprises, du fait que l'augmentation de la taille rend nécessaire une **structure de gestion administrative plus complexe**.

L'analyse de la situation financière des activités de boucher et de boulanger-pâtissier montre que la rentabilité, mesurée à travers l'excédent brut d'exploitation, diminue. D'après la Chambre des Métiers, cette baisse des marges requiert une production à plus grande échelle, afin que le volume produit atteigne la masse critique qui permette d'assurer la pérennité financière des entreprises.

Plus particulièrement dans le domaine de la boulangerie, le **modèle économique prédominant** évolue vers celui d'un **atelier de production d'envergure relayé par un réseau de points de vente** assurant la distribution des produits.

⁽¹⁾ L'Artisanat compte 6 groupes de métiers regroupant en tout quelque 120 activités artisanales.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT ⁽¹⁾



MODE, SANTÉ ET HYGIÈNE

	1990	2000	2010	2016	2017
ENTREPRISES	793	858	1.166	1.403	1.452
EMPLOI	3.366	3.579	5.011	6.032	6.051

Le groupe Mode, Santé & Hygiène est le plus hétérogène de l'Artisanat avec des activités très différentes allant du coiffeur au bijoutier-orfèvre en passant par le prothésiste-dentaire.

Les entreprises qui composent ce groupe sont **essentiellement des structures de taille réduite**. Ainsi, 46 % des chefs d'entreprises travaillent sans salarié, alors que cette part ne s'élève qu'à 35 % pour l'Artisanat pris dans son ensemble.

Autre spécificité : le **secteur se compose à 78 % d'une main-d'œuvre féminine** contre 27 % pour les entreprises artisanales dans leur globalité.

En ce qui concerne les tendances de long terme, le groupe Mode, Santé & Hygiène affiche depuis plus de deux décennies une **progression, tant du nombre d'entreprises que de l'emploi**. Sur la période 1990-2017 le nombre d'entreprises progresse de 793 à 1.452 unités, tandis que l'emploi passe de 3.366 à 6.051 personnes.

Ces évolutions s'expliquent par un environnement économique propice, du fait de l'augmentation de la population résidente et des travailleurs frontaliers, et donc de clients potentiels, et de la hausse du pouvoir d'achat.

Un des métiers qui a connu une évolution impressionnante est celui de l'esthéticien. En effet, entre 1990 et 2017 son emploi passe de 152 à 679 personnes, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,8 %.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT

MÉCANIQUE

	1990	2000	2010	2016	2017
ENTREPRISES	707	732	839	1.078	1.138
EMPLOI	5.561	6.587	9.362	12.788	12.694

Entre 1990 et 2017, le groupe de la mécanique se caractérise par une augmentation du nombre d'entreprises qui évolue de 707 à 1.138 unités. En parallèle, l'emploi enregistre sur la même période une hausse significative pour passer de 5.561 à 12.694 personnes occupées. Cependant, on constate une stagnation de l'emploi pendant l'année 2017.

Le groupe de la mécanique regroupe, en effet, deux sous-catégories d'activités : les ateliers mécaniques et la branche automobile. Or, il est manifeste que celles-ci ont des structures très différentes.

Les ateliers mécaniques travaillent essentiellement en tant que sous-traitant de l'industrie en produisant des équipements utilisés dans le processus de fabrication de leur client, ainsi qu'en assurant l'entretien et la réparation de ces biens. Leur destin, en termes économiques, est donc intimement lié à celui du secteur industriel. De ce fait, un recul de l'activité dans ce dernier aura des répercussions quasi immédiates sur la situation conjoncturelle des ateliers mécaniques.

La **branche automobile** a un champ d'activité varié qui s'étend de la vente de voitures particulières, de camionnettes et de véhicules utilitaires à l'entretien et la réparation de ces biens. C'est ainsi que **la clientèle est très diversifiée et regroupe tant les ménages que les entreprises et les pouvoirs publics**.

Par ailleurs, il est évident que la demande de véhicules utilitaires est liée à la situation économique de secteurs tels que la construction ou le transport de personnes et de marchandises.

Les voitures particulières sont vendues à une clientèle plus diversifiée, à savoir aux clients professionnels – voitures de services p. ex. – et aux ménages. Si la demande des premiers dépend surtout de la situation conjoncturelle, celle des seconds est fonction de la variation du pouvoir d'achat de la population, de même que de la confiance des consommateurs sur le plan de l'évolution économique du pays.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT

CONSTRUCTION

	1990	2000	2010	2016	2017
ENTREPRISES	1.506	1.944	2.818	3.568	3.674
EMPLOI	23.249	33.494	49.959	60.111	61.496

La construction constitue de loin le **groupe le plus important de l'Artisanat, en termes d'entreprises et d'emplois**. Ces deux paramètres se caractérisent par une progression de 144 % et 165 % entre 1990 et 2017 pour les entreprises et l'emploi respectivement. Sur cette période le nombre d'entreprises progresse de 1.506 à 3.674 unités, tandis que l'emploi passe de 23.249 à 61.496 personnes. Le secteur de la construction représente à lui seul 67 % de l'ensemble de la main-d'œuvre. En son sein, on peut distinguer quatre sous-groupes : le gros-œuvre, le génie civil, le parachèvement et les installations techniques.

L'activité du gros-œuvre consiste dans la construction d'immeubles d'habitation, de bâtiments administratifs, de halls industriels, etc. Il compte parmi sa clientèle aussi bien les particuliers que les entreprises et les pouvoirs publics. Par contre, le génie civil est principalement actif dans le domaine de la réalisation, l'entretien et la réparation d'infrastructures de transport, ce qui explique pourquoi ses clients sont essentiellement l'Etat et les communes.

Les métiers du parachèvement et des installations techniques interviennent dans les immeubles érigés par les entreprises du gros-œuvre. C'est ainsi que pour les premiers, le niveau d'activité des derniers constitue un indicateur précurseur permettant d'anticiper jusqu'à un certain degré l'évolution de leur carnet de commandes. En d'autres termes, une hausse du volume de travail du gros-œuvre se répercutera endéans un certain laps de temps sur le parachèvement et les installations techniques.

Il ressort des analyses réalisées par la Chambre des Métiers que **l'activité de la construction suit avec un certain décalage la situation conjoncturelle du pays**, telle qu'elle se dégage de l'évolution du produit intérieur brut (PIB).

Un potentiel d'activité non négligeable pour le secteur se situe au niveau de l'assainissement énergétique des immeubles, tant au niveau des bâtiments résidentiels que non résidentiels, ainsi que sur le plan du développement des sources d'énergies renouvelables.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE MÉTIERS DE L'ARTISANAT



COMMUNICATION, MULTIMÉDIA & SPECTACLE

	1990	2000	2010	2016	2017
ENTREPRISES	210	250	346	553	585
EMPLOI	2.615	2.807	2.763	3.385	3.476

Le groupe Communication, Multimédia & Spectacle comprend notamment l'activité de l'**imprimeur** qui a été mise à rude épreuve au cours des dernières années.

Un des principaux défis structurels réside certainement dans la **concurrence de l'Internet face à la presse écrite**. Cette évolution se reflète dans une tendance à la baisse des tirages des journaux, ce qui évidemment a des conséquences directes sur l'activité des imprimeries. C'est pourquoi le secteur est actuellement en train de se repositionner.

En 2017, l'activité de l'**installateur d'équipements électroniques** dépasse largement celle de l'imprimeur en termes de personnes occupées : 1.551 emplois contre 821 pour les imprimeries.



ACTIVITÉS ARTISANALES DIVERSES

	1990	2000	2010	2016	2017
ENTREPRISES	43	46	67	181	204
EMPLOI	67	91	209	580	593

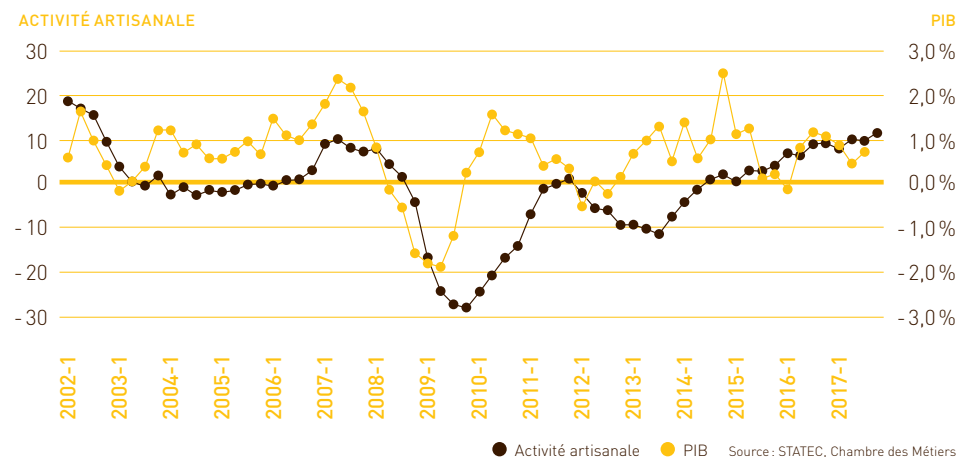
Le groupe des activités artisanales diverses comprend avant tout **les métiers de l'art**. Il s'agit d'activités artisanales travaillant le bois, le métal, les minéraux et les fibres.

Même si le nombre d'entreprises monte de 43 à 204 unités entre 1990 et 2017, et que l'emploi passe de 67 à 593 personnes occupées, le groupe constitue le plus petit de l'Artisanat. Les entités qu'il comprend ont une taille moyenne de 3 personnes.

Suite à l'énorme succès rencontré lors de la première édition de l'**exposition « De Mains De Maîtres »** en 2016, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière ont souhaité continuer leurs efforts pour mettre en lumière le très grand savoir-faire des métiers de l'art, ce qui ne va pas manquer d'avoir un effet bénéfique sur le nombre d'artisans d'art. La biennale 2018 permettra aux artisans et créateurs d'Art de présenter leur talent et créations à un public national et international.

EVOLUTION CONJONCTURELLE POSITIVE

L'ACTIVITÉ DE L'ARTISANAT SUIT CELLE DU PIB



La Chambre des Métiers réalise **tous les trois mois une enquête conjoncturelle** auprès de ses ressortissants. L'un des principaux indicateurs est le niveau d'activité qui permet de situer la marche des affaires. L'Artisanat a connu avant 2008 une période de forte activité. Avec le début de la crise économique la situation s'est toutefois détériorée de façon notable, le creux de la vague ayant été atteint au 4^e trimestre 2009. Depuis la fin de l'année 2009, l'activité a enregistré une légère reprise. Toutefois, cette hausse n'était pas appelée à durer, alors qu'à partir du début de l'année 2012 l'activité a accusé de nouveau un recul qui a perduré jusqu'à la fin de l'année 2013. Depuis, l'activité a cependant de nouveau augmenté. **Il a fallu attendre le 2^e trimestre 2017 pour que l'indicateur de l'activité atteigne le niveau de 2007.** Il faut toutefois souligner que les résultats de l'Artisanat sont avant tout influencés par ceux de la construction qui constitue de loin le secteur le plus important dans la population des entreprises artisanales.

Une analyse à plus long terme montre que les métiers de la mode, santé & hygiène, mais avant tout ceux de l'alimentation, subissent moins les aléas conjoncturels que les autres groupes. La construction quant à elle suit avec un certain décalage l'évolution de l'économie nationale telle qu'elle se traduit à travers celle du PIB. Le secteur de la mécanique, qui a ressenti de manière aiguë les répercussions de la crise, s'est rétabli depuis l'année 2016, l'activité affichant une hausse importante.

Finalement l'activité des imprimeries se situe à un niveau particulièrement bas, surtout sous l'effet de défis structurels de taille.

CRÉATION D'ENTREPRISES ET D'EMPLOI

L'ARTISANAT A UN TAUX DE SURVIE ÉLEVÉ

	LORS DE LA CRÉATION	SITUATION APRÈS		
		1 AN	3 ANS	5 ANS
TAUX DE SURVIE ⁽¹⁾	100 %	90 %	75 %	67 %
TAILLE MOYENNE ⁽²⁾	2	4	4	5

⁽¹⁾ Entreprises créées en 2012, toujours en vie resp. en 2013, 2015 et en 2017.

⁽²⁾ Emploi moyen des entreprises créées en 2012, toujours en vie resp. en 2013, 2015 et en 2017.

LES ENTREPRISES ARTISANALES NOUVELLEMENT CRÉÉES SONT SOLIDES EN COMPARAISON AVEC D'AUTRES SECTEURS

Le taux de survie représente le pourcentage d'entreprises qui sont encore en vie 5 ans après leur création. Pour les entreprises artisanales qui se sont constituées en 2012, il se situe à 67 % ; en d'autres termes, **deux tiers des entités créées en 2012 sont toujours actives en 2017** et ceci malgré le fait que l'économie ne s'était pas encore complètement rétablie de la crise économique. Au moment de la création, ces entreprises occupent en moyenne 2 personnes, la taille moyenne s'élevant à 5 personnes après 5 ans d'activité.

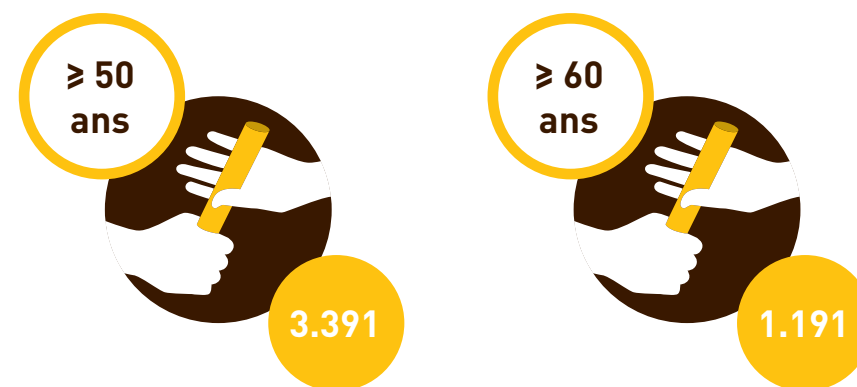
Le taux de survie des entreprises artisanales créées en 2010 s'établit à 57 % après 5 ans. Il faut noter que ce taux se situe largement en-dessous de la moyenne décennale, qui s'établit à 66 % pour les entreprises artisanales après 5 ans d'activité. Par ailleurs, pour l'économie en général, le taux de survie des entreprises créées en 2010 est de 55 % après 5 ans³.

Une raison susceptible d'expliquer que les entreprises artisanales s'avèrent être plus solides que les entreprises d'autres secteurs économiques est que les exigences de qualification pour s'établir dans l'Artisanat sont assez exigeantes. Ainsi, le droit d'établissement requiert un certain niveau de qualification pour la création ou la reprise d'une entreprise artisanale. Malgré une récente dose de libéralisation de ces dispositions, les exigences en matière de qualification restent importantes : pour pouvoir exercer une activité de la liste A (voir pages 4 à 9), le créateur ou repreneur doit être détenteur d'un Brevet de Maîtrise ou d'un diplôme considéré comme équivalent, alors que l'exercice des activités de la liste B est subordonné soit à une qualification de niveau CATP/DAP soit à une expérience professionnelle.

³ Chiffres les plus récents, publiés par le STATEC.

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES, UN VECTEUR POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'ARTISANAT



La régénération du tissu économique constitue un sujet essentiel pour l'Artisanat. En effet, c'est à travers la création d'entreprises nouvelles et la transmission/reprise d'entreprises existantes qu'il pourra à terme assurer sa pérennité.

Les analyses de la Chambre des Métiers montrent qu'en 2017, il y a 1.191 gérants potentiellement à la recherche d'un repreneur. Ayant atteint un âge de 60 ans ou plus, ces gérants sont susceptibles d'entamer la recherche d'un successeur et de préparer l'entreprise ainsi que ses salariés et le repreneur potentiel afin de passer l'entreprise entre de bonnes mains.

La reprise d'une entreprise artisanale offre de belles perspectives d'avenir aux successeurs, dès lors que, contrairement à une création d'une entité nouvelle, l'établissement en activité jouit déjà d'une certaine renommée et qu'il dispose de sa clientèle et de son réseau de fournisseurs.

Assurer la continuité des PME artisanales, permettra d'assurer le savoir artisanal ainsi que les emplois y liés.

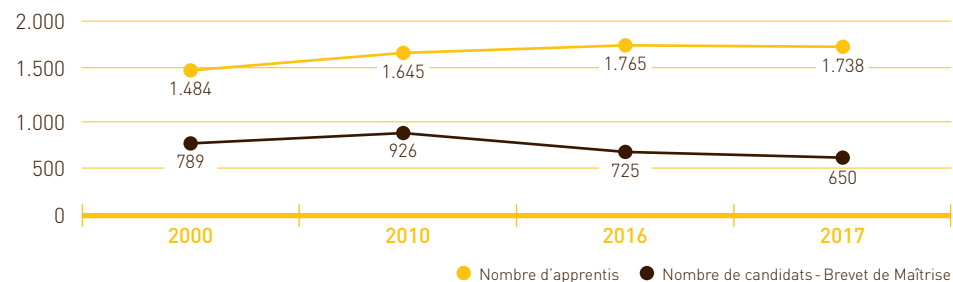
Afin de mettre en contact les cédants et les repreneurs potentiels, en toute discrétion, la Chambre des Métiers a mis en place une bourse d'entreprises. Plus d'informations sous : <http://www.cdm.lu/creation-entreprise/bourse-d-entreprises>

LA FORMATION DANS L'ARTISANAT

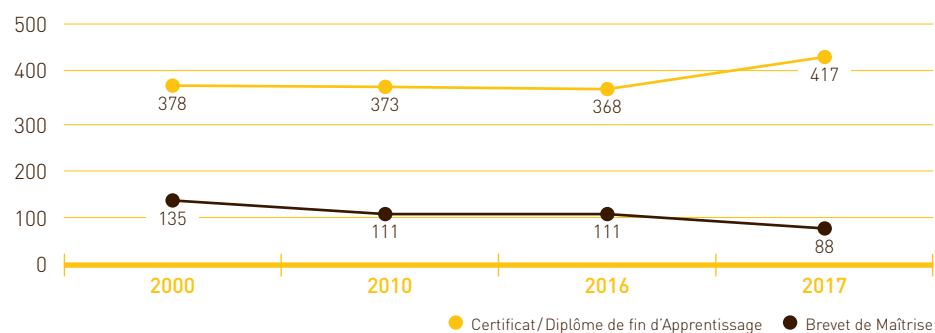
APPRENTISSAGE - MAÎTRISE

	1990	2000	2010	2016	2017
APPRENTISSAGE					
• NOMBRE D'APPRENTIS	1.335	1.484	1.645	1.736	1.738
• RÉUSSITES - APPRENTISSAGE	456	378	373	368	417
MAÎTRISE					
• NOMBRE DE CANDIDATS - BREVET DE MAÎTRISE	1.289	789	926	725	650
• RÉUSSITES - BREVET DE MAÎTRISE	244	135	111	111	88

FORMATION & QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



NOMBRE DE DIPLÔMES DÉCERNÉS



LA FORMATION DANS L'ARTISANAT

L'APPRENTISSAGE EN BONNE SANTÉ

Le nombre d'apprentis enregistre une hausse pour passer de 1.335 en 1990 à 1.738 personnes en 2017. En raison des réformes engagées et des mesures de promotion de la Chambre des Métiers et de la Chambre des Salariés, il y a du potentiel pour franchir à terme le cap des 2.000 apprentis.

L'apprentissage est une formation solide. Le secteur de l'Artisanat offre aux jeunes une grande variété de métiers et des perspectives professionnelles intéressantes. Ainsi, il est important de souligner qu'un **apprentissage artisanal** constitue le **meilleur vaccin contre le chômage**. En effet, **environ 90 % des jeunes qui ont accompli leur apprentissage dans l'Artisanat trouvent un emploi ou poursuivent leur formation**, 70 % trouvent leur premier emploi chez leur patron formateur.

UNE REDYNAMISATION DU BREVET DE MAÎTRISE PAR UNE RESTRUCTURATION EN PROFONDEUR

En raison d'une concurrence accrue de diplômés étrangers, des évolutions économique et technologique, la Chambre des Métiers ensemble avec le Ministère de l'Education Nationale, a lancé les travaux de **restructuration du brevet de maîtrise**, qui vont se traduire par une **logique de brevet par domaine d'activités** à la place de la logique actuelle de brevets par métiers.

Le **premier nouveau brevet «Artisan en Alimentation»** qui remplace les brevets boucher, traiteur, boulanger-pâtissier est offert depuis la rentrée 2017/2018 et s'est traduit par une augmentation des inscriptions de 80%. **Ceci montre que le concept du nouveau brevet va redynamiser cette formation de référence dans l'Artisanat.**

www.cdm.lu



**CHAMBRE
DES METIERS**
Luxembourg

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg
T: (+352) 42 67 67-1 · F: (+352) 42 67 87
E: contact@cdm.lu

LU  **EMBOURG**
LET'S MAKE IT HAPPEN